

L'UNESCO et la CBLT signent un accord de financement pour la sauvegarde du lac

Dossier de la rédaction de H2o
June 2017

La cérémonie de signature de l'accord de financement entre l'UNESCO et la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) est intervenue le 29 mai 2017 à Ndjamena, au siège de la CBLT. D'un montant de 6 456 000 dollars EU, cet accord s'inscrit dans le cadre du projet intitulé "Appliquer le modèle des réserves de biosphère transfrontières et des sites du Patrimoine mondial pour promouvoir la paix dans le bassin du lac Tchad par la gestion durable de ses ressources naturelles". Ce projet constitue une composante du Programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes écologiques du Bassin du lac Tchad (PRESIBALT), financé par la Banque africaine de développement. Il a comme objectif de renforcer les capacités des États membres de la CBLT (Tchad, Cameroun, République Centrafricaine, Niger et Nigeria) à sauvegarder et gérer durablement, au-delà des frontières, les ressources hydriques, biologiques et culturelles du bassin du lac Tchad à travers une approche multisectorielle basée sur les principes des réserves de biosphère et sites du Patrimoine mondial ainsi que des outils du Programme hydrologique international afin de favoriser la réduction de la pauvreté et de promouvoir la paix. Les activités seront mises en œuvre sur une durée de trois ans et consistent notamment à actualiser les connaissances, renforcer les capacités institutionnelles, techniques et économiques et restaurer les écosystèmes. En outre, ces résultats permettront d'identifier des sites éligibles aux statuts de Réserve de biosphère et /ou de Site du Patrimoine mondial.

La cérémonie de signature a été présidée par le secrétaire exécutif de la CBLT et a enregistré la participation d'une quarantaine de personnes constituées du secrétaire d'État du Tchad en charge de l'eau et de l'assainissement, d'experts nationaux et de partenaires du projet. L'UNESCO était représentée par les directeurs des bureaux d'Aduja et de Yaoundé, le chef de section du réseau biosphère et renforcement des capacités, le coordinateur régional du programme des sciences en Afrique central et le spécialiste de programme du Centre du patrimoine mondial, point focal du Tchad.

L'UNESCO et la CBLT ont à cette occasion lancé un appel à la communauté internationale pour une mobilisation forte et une synergie d'action en faveur de la sauvegarde du lac Tchad. Ce nouveau projet est porteur d'optimisme dans la mesure où il est entièrement financé par une institution africaine, dans une volonté d'intégration sous régionale renforcée. Le lac Tchad est le quatrième plus grand lac d'Afrique, et le plus grand d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Son bassin constitue une importante source d'eau douce qui fait vivre plus de 30 millions de personnes. Il a malheureusement perdu 90 % de sa superficie au cours des trois dernières décennies du fait notamment des changements climatiques. Il est inscrit sur les Liste indicatives du Tchad, du Niger et du Cameroun, relatives au patrimoine mondial.

UNESCO